

LE PUY SAINTE RÉPARADE

**PLUS
D'ÉCOLOGIE
DANS NOTRE
VILLAGE**



**PROPOSITIONS DES ÉLUS
D'OPPOSITION**

ENSEMBLE POUR LE PUY



SOMMAIRE

Les enjeux environnementaux sont prioritaires pour préparer l'avenir de notre commune ! juin 23.



05

PRODUIRE NOTRE ÉNERGIE

Développer les énergies renouvelables : un enjeu écologique & économique.

07

L'EAU UN BIEN SI PRÉCIEUX

Préserver de manière durable nos ressources en eau.

08

LA NATURE EN VILLE

Végétaliser la ville et accueillir la biodiversité.

09

À L'ÉCOLE DES CITOYENS DE DEMAIN

Les enfants acteurs de leur environnement : école & transition écologique

10

VALORISER LA DURANCE

Une zone de nature exceptionnelle, pour le bien-être du vivant.

11

ÉCOLOGIE & URBANISME

Un plan communal pour une démarche écologique dans nos constructions et nos déplacements.

Le constat est simple



AGISSONS IMMÉDIATEMENT !

L'EXPLOSION DU BÂTI ET DE SON EMPRISE AU SOL, L'ABSENCE DE MESURES ÉCOLOGIQUES ET L'INSUFFISANCE DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION CLIMATIQUE NOUS PRÉOCCUPENT !

Nous constatons de nouvelles constructions de bâtiments et de logements dans notre village, cette politique tient-elle compte des enjeux écologiques ?

- **La population est passé de 5 276 habitants (2008) à 5 882 habitants (2019). En 10 ans, la densité moyenne a augmenté, elle est aujourd'hui de 127 habitants/km² contre 114 habitants/km² (2008),**
- **Actuellement les nouvelles constructions se font sur les espaces agricoles qui est sacrifiée pour du béton,**
- **Notre commune intègre dans son urbanisme une trame végétale vieillissante, les platanes sont parfois coupés mais rarement remplacés. Quels sont les projets d'intégration de véritables trames végétales dans les plans d'urbanisme actuels ?**
- **Aucune mesure pour produire notre propre énergie renouvelable n'a été mise en place.**



D'ÉCOLOGIE DANS NOTRE COMMUNE



**FABIEN
ANDRAUD**

**CONSEILLER
MUNICIPAL**



**FRÉDÉRIQUE
REYNAUD**

**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**



**ANNABELLE
IBGHI**

**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**



**VIRGNIE
ROUDAUT**

**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE**

Il est possible de faire dès aujourd'hui des choix écologiques dans notre commune et de mener des actions qui impliquent les habitants, pour une appropriation citoyenne des enjeux écologiques et pour l'avenir.

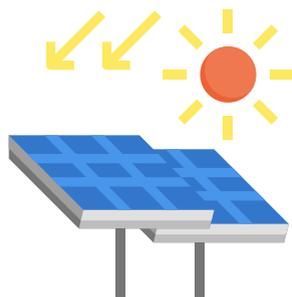
- **Lutter contre la perméabilisation des sols, en limitant l'expansion du village et en renaturant notre centre ville,**
- **Préserver la ressource en eau : la multiplication des sécheresses liées au changement global nous oblige à nous interroger sur nos comportements,**
- **Attirer une riche biodiversité, par les choix de végétaux qui composent les parcs et jardins (arbres, arbustes, fleurs et pelouse) ; améliorer également le cadre de vie de habitants.**
- **Atténuer les effets du changement climatique en luttant contre les îlots de chaleurs,**
- **Anticiper les enjeux économiques : production d'énergies renouvelables et réduction des consommations de notre commune,**
- **Prendre en compte les enjeux de santé pour la population, prévention des risques, pollution de l'air et du bruit,**
- **Valoriser le patrimoine naturel : le faire connaître et le faire respecter, impliquer les habitants dans la fréquentation et la protection des lieux de nature.**

Notre rapport a pour but de fournir à la Municipalité des pistes de réflexion pour rendre notre village plus écologique et faire valoir des points de vue différents.



PRODUIRE NOTRE ÉNERGIE RENOUVELABLE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



- ✓ **Nous devons avoir l'ambition de développer dans notre commune des projets en faveur d'installations de production d'énergie renouvelable ; pour également réduire nos dépenses énergétiques.**
- ✓ **Planifier l'installation de panneaux photovoltaïques sur les anciens et sur les nouveaux bâtiments municipaux ou sur les parkings publics avec des ombrières .**
- ✓ **Impliquons les habitants dans la production d'énergies renouvelables, favorisons la participation des citoyens à la politique publique.**

! **La piscine, le COSEC, l'ALSH, les locaux sportifs, la mairie, les écoles et la salle des fêtes sont des bâtiments qui devraient accueillir des panneaux photovoltaïques ...**

Particulièrement s'ils ont été construits récemment ou s'ils sont rénovés !

RÉDUIRE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE

- ✓ **Lancer un audit sur tous les bâtiments municipaux et prévoir une isolation pour ceux les plus énergivores, rénover les systèmes de chauffage pour une transition énergétique, installer des systèmes intelligents de coupure automatique de chauffage et de lumière.**
- ✓ **Pour tous les éclairages publics, systématiser l'installation de lumières en LED, utiliser la variation de l'intensité pour économiser, avec un système d'éteinte automatique des lumières par exemple au tennis et au stade de foot.**

“



La commune du Puy-Sainte-Réparate dispose d'un ensoleillement important, environ 229 jours de soleil par an, ce qui en fait une zone propice à la production d'énergie solaire.

La mise en place de panneaux photovoltaïques devrait permettre à notre commune de produire de l'électricité verte, de réduire son empreinte carbone, mais aussi de réduire ses factures : une prévision de plus de 600 000€ de dépenses en 2023, qui grèvent notre budget.

Il nous faut identifier des réserves foncières pour l'installation de panneaux photovoltaïques, en privilégiant des terrains non cultivables ou peu exploitables pour minimiser les impacts sur les activités agricoles et sur l'environnement et nous obliger à inclure sur toutes les nouvelles constructions l'installation de panneaux photovoltaïques.

Cette politique doit contribuer à assurer un avenir plus durable pour la commune en renforçant son autonomie énergétique, en réduisant les coûts liés à l'achat d'énergie et en favorisant la transition vers une économie plus verte et durable.

Fabien ANDRAUD - Conseils municipaux des 18 juillet 22, 13 décembre 22, 22 mars 23 et 3 avril 23.

”

PRÉSERVONS NOS RESSOURCES EN EAU



- ✓ Stopper les arrosages des pelouses municipales en pleine journée,
- ✓ Installer des systèmes de récupérations des eaux pluviales autour des bâtiments publics, afin d'économiser pour l'arrosage des espaces verts,
- ✓ Sensibiliser les habitants à la gestion de l'eau en leur fournissant des informations sur les enjeux liés à la préservation de l'eau et en les encourageant à adopter des pratiques responsables,
- ✓ Installer des équipements de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins partagés et des vergers publics,
- ✓ Installer des détecteurs de fuites d'eau et rénover les canalisations qui peuvent représenter jusqu'à 20% de la consommation d'eau d'une ville.

SÉCHERESSE EN FRANCE & PROVENCE

2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France selon Météo-France. Des mesures pour économiser l'eau sont menées.

À ce jour, 8 départements sont concernés par une restriction d'eau. Pour faire face aux périodes d'insuffisance de la ressource en eau, les préfets peuvent prendre des mesures exceptionnelles, graduelles et temporaires de limitation ou de suspension des usages de l'eau non prioritaires pour les particuliers et les professionnels. (11/01/23 source ecologie.gouv.fr)

L'été 2023 risque à nouveau d'être très sec...



LA NATURE EN VILLE

POURQUOI PLANTER DES ARBRES ?

Il existe de nombreuses raisons de créer des trames vertes dans le village et aux abords du village. Il s'agit aussi de planter des espèces résistantes à la sécheresse.

- ✓ **Amélioration de la qualité de l'air** : les plantes absorbent le dioxyde de carbone et produisent de l'oxygène, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'air de la ville,
- ✓ **Réduction des îlots de chaleur** : les surfaces asphaltées absorbent la chaleur et la retiennent. Les plantes et herbes, en revanche, absorbent la chaleur et la dissipent par évapotranspiration, ce qui contribue à réduire la température de la ville,
- ✓ **Réduction du bruit** : les plantes contribuent à réduire le bruit en absorbant une partie des ondes sonores,
- ✓ **Amélioration de la biodiversité** : la végétalisation de la ville contribue à créer un habitat pour diverses espèces animales, comme les oiseaux et les insectes,
- ✓ **Amélioration du cadre de vie et du bien-être des habitants** : la présence de plantes et de la nature en général a un effet positif sur la santé mentale et émotionnelle, en réduisant le stress,
- ✓ **La végétalisation de notre ville apportera de nombreux avantages à la fois pour l'environnement, la biodiversité et le bien-être de nos habitants.**

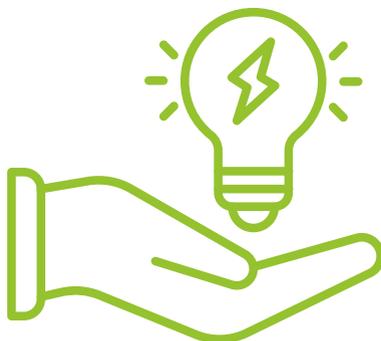
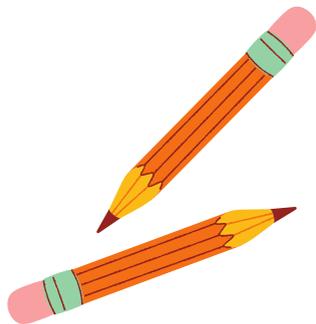
**CRÉONS DES ZONES
AGRÉABLES AVEC
PLUS DE NATURE**



À L'ÉCOLE DES CITOYENS DE DEMAIN

NOS PROPOSITIONS

- ✓ **Désimperméabilisations des cours d'école : pour faciliter l'écoulement des eaux de surface par la perméabilité des sols,**
- ✓ **Plantation massive d'arbres dans les écoles ; pour créer des ilots de fraîcheurs, pour répondre aux besoins des enfants de se rapprocher de la nature et d'apprendre avec la nature,**
- ✓ **Installation de filtres solaires et/ou de structures d'ombrage pour réduire la température des classes ; installation d'un système à double-flux pour une ventilation naturelle des locaux,**
- ✓ **Participer au tri à la cantine et installer un bac collectif pour le compost,**
- ✓ **Sensibiliser les élèves au respect de l'environnement et de la biodiversité , pour inclure tout le village dans une transition écologique,**
- ✓ **Apporter du bien être aux enfants par le végétal et faciliter l'apprentissage dans un environnement agréable, déstressant.**



LA DURANCE : VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

La plaine de la Durance est une trame écologique au sein de notre territoire, elle est trop souvent oubliée, nous voulons la mettre en valeur :

- ✓ **Impliquer les associations de protection de la nature, de participation citoyenne et tous les acteurs de l'eau à la protection de la rivière Durance et de son environnement,**
- ✓ **Valoriser la plaine de la Durance comme une zone protégée, dédiée à l'étude et à l'observation des oiseaux dans leur habitat naturel (en lien avec la LPO) et de contribuer ainsi à la protection des différentes espèces d'oiseaux,**
- ✓ **Impliquer le SMAVD, le département et la Région pour débitumer la route des gravières qui longe les rives de la Durance pour ne laisser qu'une voie cyclable et éviter la perméabilisation inutile des sols,**
- ✓ **Planter des arbres ! Pour faire le l'ombre (essences locales - micocouliers et autres espèces locales), pour favoriser la biodiversité,**
- ✓ **Créer une zone agréable de promenade pour renforcer l'activité physique et la cohésion sociale,**
- ✓ **Sensibiliser à la lutte contre les déchets sauvages, informer les visiteurs, protéger notre environnement.**



Lutte contre les déchets sauvages, cf rapport "Plus de sécurité dans notre village" EPLP - septembre 22



ÉCOLOGIE & URBANISME

**PRÉSERVER LES MILIEUX
AGRICLES ET
FORESTIERS MAINTIEN
LA BIODIVERSITÉ**



Faire de la biodiversité une priorité dans l'ensemble de nos politiques publiques, lors de l'aménagement de l'espace urbain, par exemple lors de la création de nouveaux quartiers d'habitations aux Grandes Terres ou dans le quartier du collège !

- ✓ **Développer sa commune sans artificialiser les sols, sans perdre de terres agricoles en intégrant une trame écologique dans les plans d'urbanisme, pour la continuité des sols de pleine-terre, pour limiter la pollution sonore et lumineuse,**
- ✓ **Préserver les constructions anciennes et promouvoir une architecture propice à l'installation des espèces du bâti, comme les hirondelles ou les martinets,**
- ✓ **Conjuguer bien-être des habitants et l'écologie, sensibiliser les citoyens, agir dans le cadre scolaire en proposant aux habitants un grand programme de mobilisation citoyenne pour la biodiversité, impliquant les associations d'usagers et conseils de quartiers,**
- ✓ **Un plan de communication et d'ateliers pour la promotion du partage, pour ne pas jeter mais recycler en favorisant le dépôt de nos biodéchets dans des bacs à compost mis à la disposition par la commune dans le village ou dans les jardins partagés,**
- ✓ **Accompagner les exploitants agricoles vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement,**
- ✓ **Créer un véritable restaurant scolaire, avec une alimentation locale de préférence bio, pour mieux manger à l'école,**

FAVORISER DES DÉPLACEMENTS URBAINS PROPRES

Pour favoriser des déplacements urbains propres, un plan communal pour une démarche écologique doit être mis en place :

- ✓ **Promouvoir les modes de déplacement doux tels que la marche, le vélo, les transports en commun, le covoiturage,**
- ✓ **Aménager des pistes cyclables, des trottoirs sécurisés et des zones piétonnes pour encourager les déplacements actifs et réduire la circulation automobile à l'intérieur de l'agglomération,**
- ✓ **Développer les réseaux de transports en commun, en les rendant plus fréquents, plus accessibles et plus attractifs, la commune doit défendre ses intérêts en conseil métropolitain,**
- ✓ **Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques et favoriser l'usage des véhicules électriques pour les déplacements locaux,**
- ✓ **Mettre en place des zones de stationnement réservées aux véhicules propres et aux vélos,**
- ✓ **Sensibiliser les citoyens aux enjeux de la mobilité durable et à l'impact de leurs choix de déplacement sur l'environnement,**
- ✓ **Créer une zone protégée de faible déplacement motorisé autour des entrées des écoles pour favoriser les déplacements en vélo et à pieds.**

Collaborer à un nouveau projet "Aller à l'école à pieds" avec l'appui des parents d'élèves, créer des groupes de déplacements piétons dans différents quartiers. Aujourd'hui, l'utilisation systématique de la voiture pour se rendre à l'école est source de pollution, provoquée par les embouteillages matinaux et source d'insécurité routière.

cf rapport EPLP - avril 21 : " Réaménagement du quartier des écoles " !



**PLUS
D'ÉCOLOGIE
POUR
NOTRE
VILLAGE**

- + D'ÉCOLOGIE**
- + DE SÉCURITÉ**
- + DE BIEN-ÊTRE**

EPLP !